**Zeitschrift:** Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** - (1922)

Heft: 26

**Register:** Cours du change entre la Suisse et la France : pendant le mois de juin

1922

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des coupes mises en vente, en septembre dernier, étaient restées sans acheteurs, signalait aussi, sinon une reprise d'activité, du moins un relèvement de quelques prix tels que celui du sapin qui s'est vendu sur pied, en mai dernier, 50 francs le mètre cube, alors qu'aux grandes ventes de septembre 1921, il ne s'était vendu que 35 francs seulement. »

## COURS DU CHANGE ENTRE LA SUISSE ET LA FRANCE pendant le mois de Juin 1922

	Franc Suisse à Paris	Franc Français à Genève
1er juin	210 »	47 63
10 —		47 40
20 —	220 25	45 25
30 —	227 50	44 025
Cours extré	mes	
	Franc Suisse à Paris	Franc Français à Genève
2 juin	210 »	47 67
29 —	228 25	43 92
-setot banvalund , <del>os pad</del>	ov.engil	

# IMPORTATION — EXPORTATION DOUANES

#### Restrictions d'importation en Suisse

Les Chambres fédérales viennent de décider de maintenir encore pendant une année, soit jusqu'au 30 juin 1923, la durée de validité de l'arrêté fédéral du 18 février 1921 concernant la restriction des importations.

### RÉSUMÉ DES DOCUMENTS OFFICIELS

#### Suisse

#### **IMPORTATION**

### Dérogation aux prohibitions d'importation

I. — Sont accordées, jusqu'à nouvel ordre, les autorisations générales d'importation énumérées ci-après :

1. Pour la frontière italo-suisse : Bonbonnes en clisses, numéro du tarif douanier 696.

- 2. Pour la frontière franco-suisse : Capsules en étain pour bouteilles, numéro du tarif douanier 858 b.
- 3. Pour les frontières germano-suisse et austro-suisse : *Gants et bas à mailles tissées*, numéros du tarif douanier ; *ex* 537, *ex* 538, *ex* 540, *ex* 541, *ex* 543 et *ex* 544.

Les gants et bas tricotés rentrant sous les numéros précités du tarif douanier restent soumis aux restrictions.

> (Décision du Département fédéral de l'Economie publique, du 3 juin 1922.)

#### EXPORTATION

#### Droits d'exportation

Est prorogée jusqu'à nouvel avis l'application des facilités d'exportation consenties en faveur de la ferraille et des déchets de la fabrication du fer (réduction à 40 cts. par 100 kg. du droit d'exportation), ainsi que des chiffons et de la maculature (suspension du droit d'exportation), positions 2 a et 3 du tarif d'exportation.

(F. O. S. C. du 26 juin 1922;)

## France

#### DOUANES

#### Nouveaux coefficients de majoration

Numéro du tarif d'entrée	Désignation des marchandises	Coefficient
Ex 110	Huiles fixes pures:	
	Huile de lin	(1) 3
	Huiles de coton, de sésame et d'ara- chides, autres que celles destinées à la savonnerie et à la fabrication	
	des graisses alimentaires	2
	Huiles de maïs, autres que celles	
	destinées à la savonnerie	1.5
	Huiles de soja, autres que celles	
	destinées à la préparation des	v neid
	couleurs et vernis	1.5
	Huiles de tournesol, autres que celles	
	destinées à la préparation des	11.5
	couleurs et vernis	1.5
	Huiles autres non Destinées à la préparation des	
	Conlaure atvernie	3
	tarif Autres	1.5
194	Cire minérale ou ozokérite	3
Ex 199	Paraffine	3
087	Sulfate d'alumine	4
329	Sucre de lait	2.5
575	Ouvrages en cuivre pur ou allié de	
	zinc ou d'étain, autres objets non	
	dénommés	(2) 3 5

## OFFRES DE REPRÉSENTATION

O. F. 8. — Maison suisse cherche agents régionaux dans toute la France, pour *moteurs à huile brute*, jusqu'à 50 HP.

## DEMANDE D'EMPLOI

Ingénieur chimiste suisse, 37 ans, Dr. ès sciences, ayant plusieurs années de pratique

<sup>(1)</sup> L'huile dite de bois de Chine, appelée aussi wood-oil, huile d'abrasin, huile d'éloeococca, est exonérée de tout coefficient de majoration.

<sup>(2)</sup> Les porte-mines et porte-crayons sont passibles du coefficient 4; le coefficient reste fixé à 1,8 pour les vis à bois en cuivre, laiton ou bronze.